

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

SÉANCE ORDINAIRE
DU 10 NOVEMBRE 2025

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford
Centre-du-Québec/MRC de Bécancour

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Marie-de-Blandford, tenue le 10 NOVEMBRE 2025 à 19h30

1. Vérification quorum et ouverture de session

Sont présents :

Monsieur Pierre Sévigny, conseiller siège numéro 1
Monsieur Serge Fortier, conseiller siège numéro 2
Madame Monique Fortier, conseillère siège numéro 3
Monsieur Martin Toutant, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Christian Desrochers, conseiller siège numéro 5
Monsieur Daniel Patry, conseiller siège numéro 6
Madame Ginette Deshaies, Mairesse

Est également présent, Madame Sophie Millette, directrice générale et greffière-trésorière agissant comme secrétaire de l'assemblée

Le quorum est constaté et la séance est ouverte sous la présidence de Madame Ginette Deshaies, Mairesse à 19h30.

2. Résolution numéro 25-11-186 adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Pierre Sévigny, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Résolution numéro 25-11-187 adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 01 Octobre 2025

Sur proposition de madame Monique Fortier, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 01 octobre 2025 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Résolution numéro 25-11-188 résolution pour approuver les comptes à payer

Il est proposé par monsieur Christian Desrochers et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes à payer en date du 31 octobre 2025 au montant de **98 297.14\$ et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit. Parmi ces comptes, les plus importants sont : Gignac+Unik 1 177.34\$ bulletin de vote, Sûreté du Québec 28 302.00\$, Service sanitaire A.M. inc. Nettoyage station pompage eaux usées-Lac Rose 1 914,33\$; Excavation Denis Demers fossé route des Bosquets 9 327,34\$;**

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

5. Correspondance

La correspondance a été transmise aux élu-e-s

6. Administration et législation

6.1 Résolution numéro 25-11-189 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes 2025-2026

CONSIDÉRANT que le bureau municipal sera fermé pour la période des fêtes 2025-2026

Sur proposition de monsieur Daniel Patry, il est unanimement résolu

Que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford sera fermée exceptionnellement du 15 décembre 2025 au 6 janvier 2026 inclusivement.

ADOPTÉE

6.2 Résolution numéro 25-11-190 Autorisation d'achat de cadeaux de Noël pour les enfants de la communauté

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années le Club social de Sainte-Marie, offre une activité de diner de Noël;

CONSIDÉRANT que le Club social et la municipalité désirent offrir aux enfants de la communauté un cadeau pour Noël pour les 0-12ans;

CONSIDÉRANT que les enfants devront être inscrits au préalable et être présents à l'activité du 13 décembre 2025 ;

Sur proposition de monsieur Martin Toutant, il est unanimement résolu

Que la municipalité accepte d'offrir une aide financière au Club social, afin de faire l'achat de cadeaux pour les 0-12 ans qui seront inscrits et ce, pour un maximum de 500.00\$.

ADOPTÉE

6.3 Résolution 25-11-191

Activité de Noël pour les membres du conseil et les employés

CONSIDÉRANT que comme à chaque année la municipalité de Sainte-Marie de Blandford désire offrir un souper pour le temps de fêtes;

Sur proposition de monsieur Serge Fortier il est unanimement résolu que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford offre aux membres du conseil, à ses employés, à notre maître de poste ainsi qu'aux anciens membres du conseil, un souper afin de souligner la belle année 2025 et le temps des Fêtes.

Que le repas sera fourni par un service de traiteur pour le souper au bureau municipal.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

6.4 Résolution numéro 25-11- 192 Aide financière pour la Guignolée de Sainte-Marie de Blandford

CONSIDÉRANT qu'il y aura une Guignolée pour les citoyens de Sainte-Marie de Blandford qui sont dans le besoin le 20 décembre 2025 ;

Sur proposition de monsieur Daniel Patry, il est unanimement résolu
que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford contribue à un don pour les paniers de Noël, pour une somme de 500.00\$

ADOPTÉE

6.5 Résolution numéro 25-11-193 Demande de soutien financier pour les paniers de Noël 2025, Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande d'aide financière du Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour, pour les paniers de Noël 2025;

CONSIDÉRANT que l'aide financière 2024 a servi à distribuer plus de 310 paniers de Noël sur l'ensemble du territoire de la MRC Bécancour;

CONSIDÉRANT que le montant de la demande de contribution pour l'année 2025 est de 700.00\$;

CONSIDÉRANT que le CAB a distribué aux personnes de notre communauté des bons pour une valeur de 3 300\$.

Sur proposition de madame Monique Fortier, il est unanimement résolu

Que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford contribue à la demande d'aide financière du Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour pour la somme de 700.00\$

ADOPTÉE

6.6 Résolution numéro 25-11-194 Reconnaissance des bénévoles-Bibliothèque

CONSIDÉRANT que la municipalité a la chance d'avoir une équipe de bénévoles et ce depuis plusieurs années au sein de la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT qu'en guise de reconnaissance pour leur bénévolat et leurs implications, la municipalité offre aux bénévoles, un dîner de Noël au restaurant de leur choix ;

Sur proposition de monsieur Pierre Sévigny, il est unanimement résolu

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

Que la municipalité accorde le repas de Noël aux bénévoles de l'équipe de la Bibliothèque.

ADOPTÉE

6.7 Résolution numéro 25-11-195 Offre de service-Portail de données immobilières +

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford est déjà avec le rôle en ligne d'Infotech, avec option de redevances;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Marie de Blandford a reçu l'offre de service pour le service en ligne - Portail de données immobilières pour une durée de trente-six mois et que par la suite le renouvellement sera effectué annuellement;

CONSIDÉRANT que l'offre de service se détaille comme suit : Droit d'accès annuel au montant de 607.00\$; démarrage et installation 809.00\$.

Sur proposition de monsieur Pierre Sévégny, il est unanimement résolu

Que la municipalité accepte l'offre de pour le service en ligne -Portail de données immobilières pour une période de trente-six mois.

Que la municipalité désire garder le service en ligne d'Infotech avec redevances de 35%.

ADOPTÉE

7. Suivi de dossiers :

8. Aqueduc & Égout

Aucun dossier à traiter à ce point.

9. Voirie

9.1 Résolution numéro 25-11-196 Reddition de compte-Projets particuliers d'amélioration du programme d'aide à la voirie locale

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

CONSIDÉRANT que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés et les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAVL;

POUR ces motifs, il est proposé par monsieur Serge Fortier et unanimement résolu

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD

Que le Conseil municipal de Sainte-Marie-de-Blandford approuve les dépenses au montant de 14 443.00\$ relatives aux travaux d'améliorations réalisés et les frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Que la municipalité demande un remboursement de 14 443.00\$, tel qu'accordé par le ministère.

ADOPTÉE

10. Urbanisme

10.1 Dépôt du rapport des inspecteurs en bâtiment et en environnement pour le mois d'octobre 2025. N/A

11. Varia

12. Période de questions débute à 19 :57 et se termine à 20 :37.
Toutes les questions ont obtenu réponses à l'exception de la taxation de la fibre optique, nous allons nous renseigner à la MRC

13. Ajournement ou levée de l'assemblée

Résolution numéro 25-11-197 L'agenda étant écoulé, l'assemblée est levée sur proposition de Monsieur Pierre Sévigny à 20 :38

Ginette Deshaies, Mairesse

Sophie Millette directrice générale et greffière-trésorière